

DAX³⁸

LE MAGAZINE

JANVIER 2022



dax.fr



Zoom sur **MÉCÉNAT**

La Ville de Dax engage
une démarche innovante

Magazine d'informations municipales de la Ville de Dax

TRANSPORT

Les élus du Grand Dax se sont prononcés en décembre dernier pour la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux-Espagne mais sous conditions.

p **4**

SÉCURITÉ

Après neuf mois d'activité, la brigade de l'environnement dresse un premier bilan de son action dans les quartiers et en centre-ville.

p **6**

SOLIDARITÉ

Le centre social devient Maison des citoyens, avec trois missions : la parentalité, la médiation sociale et la médiation vers l'emploi.

p **8**

SOMMAIRE



Dax Le Magazine | N°38

Tirage à 17 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Julien Dubois

Rédaction : Direction
de la communication

Cabinet du Maire

Création et mise en page :

Service communication

Photo de couverture :

JPEG Studios

Régie publicitaire :

EMS - 06 98 75 52 00

ems38@orange.fr

Impression : Evoluprint

Dépôt légal à parution

La Ville de Dax a choisi une communication éco-responsable. Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie « Imprim'vert », certifiée PEFC.

dax.fr



@villededax



VOS CLICHÉS

> Soleil d'automne au Parc des Arènes de Dax <

Comme @ orlandomouchel partagez vous aussi vos meilleures photos sur instagram avec #iciCestDax, le coup de cœur sera publié dans le prochain magazine.

4 #Transport

Les Maires du Grand Dax sont favorables au projet de LGV mais sous conditions.

6 #Sécurité

Le premier bilan de la brigade de l'environnement | Quatre nouvelles caméras de surveillance sont installées.

7 #Voirie

Plusieurs rues de Dax ont bénéficié de travaux de voirie | Calendrier des travaux rue J. de Laurens | Le chantier de réaménagement du centre-ville reprend.

8 #Solidarité

La Maison des citoyens, un lieu pour tous.

10 #Mécénat

La Ville de Dax s'engage dans une démarche de mécénat afin d'impliquer les particuliers et les acteurs économiques dans les projets patrimoniaux.

12 #Thermalisme

L'institut du thermalisme fête ses 20 ans.

13 # Environnement

Des activités sur la nature sont proposées aux enseignants | Inauguration de la forêt pédagogique | Les conseils du jardinier.

14 #Jeunesse

Lancement du dispositif Immersion Professionnelle Jeunes | Inscriptions aux accueils de loisirs.

15 #Petite enfance

Les crèches de la ville référentes en matière de santé environnementale.

16 #Culture

Le concours d'écriture jeunesse | Les prochains spectacles de la saison.

17 #Retour en images

Dax Tellement Noël | Campagne de recensement | Centre de vaccination.





©JPEP STUDIOS

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous nous apprêtons à passer une nouvelle fois ce début d'année avec les contraintes imposées par le virus de la Covid-19. Il n'existe pas de solution miracle. Ce qui compte c'est "l'addition de plusieurs mesures" : le respect des gestes barrières, et naturellement la vaccination de rappel, qui permet de renforcer la protection vis-à-vis des formes sévères de la maladie. La Ville, l'hôpital de Dax, les professionnels libéraux, continuent à mettre les moyens nécessaires pour qu'un maximum d'entre vous puisse se faire vacciner, comme par exemple à la salle municipale Amélie Charrière.

La situation au moment où j'écris ces lignes nous a conduit à annuler les cérémonies de vœux et le traditionnel repas des anciens, par pure précaution puisque rien ne nous l'interdisait réglementairement.

Nous ne devons pas pour autant tomber dans la résignation.

2021 aura été l'année d'une importante réflexion collective sur notre projet urbain, posant les jalons pour l'avenir. Elle nous aura aussi permis des avancées significatives en matière de renforcement des moyens de sécurité (plus de caméras, armement de la police), en matière de renforcement des moyens pour la propreté (création d'une brigade de l'environnement), ou encore avec le lancement de nouvelles animations à destination de l'ensemble des Dacquois (plus grande diversité des spectacles culturels à l'Atrium et nouvelles animations de Noël).

2022 nous permettra de consolider ces évolutions mais aussi d'en engager de nouvelles. Nous travaillons sur plusieurs dossiers importants mais d'ores et déjà nous pouvons mentionner l'effort qui sera entrepris sur la voirie. La route du Plateau a été refaite, les travaux viennent d'être achevés, la route de Saubagnacq aussi ... nous devons désormais nous attaquer à la rue Joseph de Laurens, à la rue Jean Le Bon (les trottoirs viennent d'être refaits), à l'avenue Jules Bastiat au Sablar, et engager la rénovation du centre-ville par la place du Mirailh et ses rues adjacentes. Je connais votre attente légitime sur ces sujets tant le retard pris a été colossal : nous ne pourrons pas le rattraper entièrement sur ce mandat mais nous nous efforcerons de faire au mieux, avec ce que nous permettront les finances de la ville et de l'agglomération.

A propos de dossiers importants, l'État nous a demandé de prendre une position rapide sur le financement des lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax-Espagne. Nous avons tout d'abord dit oui à la LGV mais sous conditions, notamment afin d'obtenir l'assurance - claire - que le nombre de trains TGV s'arrêtant en gare de Dax ne serait pas diminué. L'État a, à ce stade, refusé : c'est un sujet à suivre sur 2022.

Cette édition du Dax Mag vous présente enfin un dossier spécial sur le mécénat : dans le contexte financier que vous connaissez, la Ville souhaite se montrer imaginative, en recherchant de nouvelles ressources. J'espère que beaucoup de mécènes locaux et extérieurs viendront témoigner de l'intérêt pour cette démarche, grâce à laquelle nous espérons mieux financer et mieux entretenir notre patrimoine dacquois !

*A toutes et à tous, je souhaite une
très belle année 2022 !*

Julien DUBOIS

Maire de Dax

Président du Grand Dax

LIGNE À GRANDE VITESSE

OUI À LA LGV... MAIS SOUS CONDITIONS !

A l'initiative du Premier Ministre, le gouvernement a relancé le projet de création d'une ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Toulouse. En parallèle, le projet de ligne LGV Bordeaux-Toulouse, approuvé par le gouvernement en 2013, ressort du dessous de la pile avec une proposition d'aménagement qui pourrait commencer à débuter dans une dizaine d'années, par le tronçon Bordeaux-Dax.

• Oui à la grande vitesse

A la quasi-unanimité, les maires du Grand Dax se sont déclarés favorables au projet. Non pas tant en raison du gain de temps entre Dax et Bordeaux, ou entre Dax et Paris (une quinzaine de minutes). Mais principalement parce qu'à terme, les liaisons ferroviaires vers l'est de la France seraient raccourcies : pour aller à Toulouse, il y aurait un gain de temps d'1h30. A cela, s'ajouterait une réduction sensible des émissions de CO2, générée par de moindres trajets en voiture et poids lourds via le développement du train.

• Participation des collectivités locales et nouveaux impôts

Si le projet dispose d'un intérêt incontestable, son plan de financement soulève en revanche de nombreux débats. Alors que sur d'autres lignes LGV, l'État (ou Réseau Ferré de France) ont assuré une large part du développement des lignes à grande vitesse (au nom de l'aménagement du territoire), l'État demande, dans le Sud-Ouest, aux collectivités locales de financer... 40 % du projet. Le Grand Dax se voit ainsi demandé une participation



de 32 millions d'euros : 22 millions sur son budget ordinaire, et 10 millions d'impôts nouveaux obligatoires qui pèseraient sur les entreprises et les ménages de notre bassin de vie. Cette participation serait versée sur 40 ans.

• 4 conditions et 1 clarification

Par la voix de ses maires, et à l'unanimité, le Grand Dax a posé 4 conditions à son acceptation du financement demandé. La plus importante est le maintien du nombre de TGV passant par Dax : notre communauté d'agglomération était disposée à payer mais à la condition de ne pas avoir une fréquence de train en baisse

par rapport à aujourd'hui. L'État ne s'est pas engagé sur ce point. La seconde condition était la simultanéité des travaux entre la ligne Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. Il a simplement été acté, à ce niveau, que les travaux Bordeaux-Dax seront faits « dans la continuité », ce qui signifie qu'ils ne débuteront pas avant 2030. Troisième élément : la prise en compte de la contribution du Grand Dax, il y a 10 ans, sur le financement du tronçon Bordeaux-Tours, qui avait permis de gagner 1h15 sur le parcours reliant Dax à Paris. A l'époque, notre agglomération avait été la seule collectivité des Landes à payer pour une

avancée qui a profité à l'ensemble des landais. Il aurait été logique que cet effort se traduise aujourd'hui par une moindre contribution du Grand Dax. Cela a été refusé. Enfin, les maires du Grand Dax souhaitent que toutes les intercommunalités participent au financement de ces lignes nouvelles. Dans les Landes, seules 2 intercommunalités sur 16 étaient appelées à payer, dont la nôtre, alors même que là encore tous les habitants du département sont des bénéficiaires potentiels de la grande vitesse. Sur cette demande, il n'y a pas eu de réponse. A l'ensemble de ces conditions, s'était ajoutée une demande d'éclaircissement sur qui paierait la fiscali-

Une ligne à grande vi- -Espagne, enterré par aménagement qui pourrait

té nouvelle, évoquée dans le plan de financement : là-dessus, l'État a répondu que cela serait les entreprises mais aussi les ménages (via la taxe foncière), « ce qui est un élément de vive préoccupation », rappelle Julien Dubois. Au vu de l'ensemble des réponses obtenues, le conseil communautaire du Grand Dax a considéré que les conditions n'étaient pas remplies pour engager la collectivité sur une somme de 32 M d'euros : les représentants de la majorité municipale dacquoise ont voté contre le plan de financement, les représentants de l'opposition municipale ont pour leur part voté en faveur.

• Insatisfaction de plusieurs collectivités

Au sein de l'ancienne région Aquitaine, plusieurs collectivités ont refusé le plan de financement proposé. Outre le Grand Dax, il s'agit du Conseil départemental de la Gironde, du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, de la communauté d'agglomération du Pays Basque. Pour sa part, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a voté une contribution, mais nettement inférieure à celle demandée.

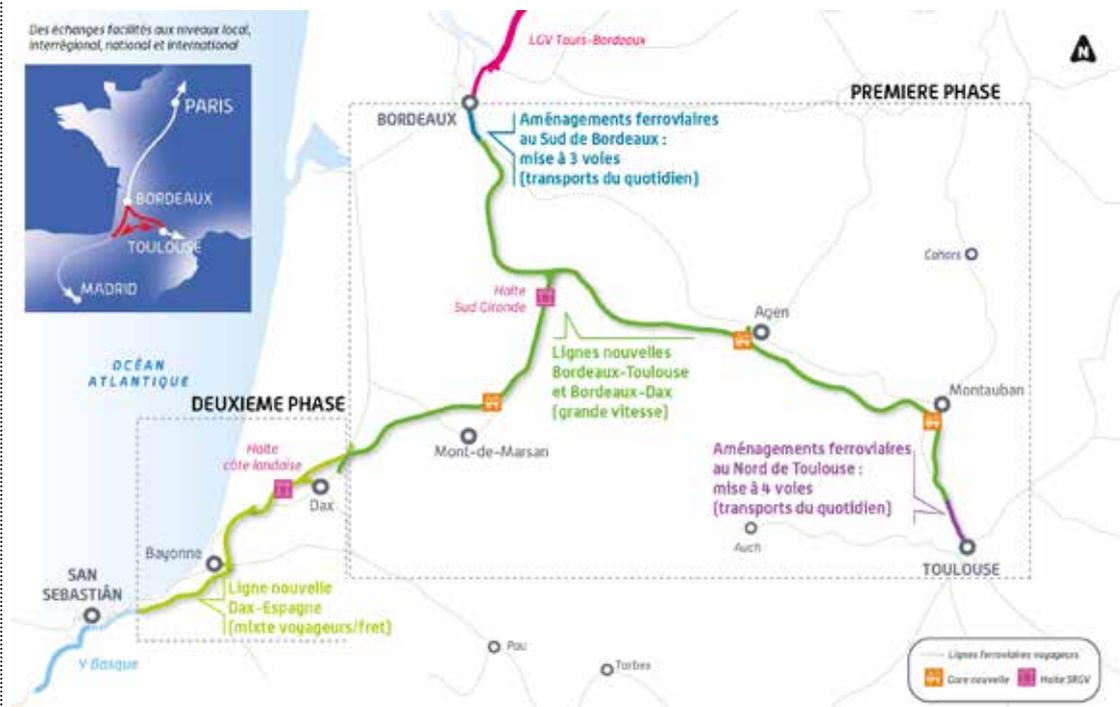


PAROLE D'ELU

Grégory Rendé

Maire-adjoint chargé de l'économie, du commerce, de l'artisanat, des marchés

« Il est capital de défendre les intérêts de la gare de Dax en demandant des garanties sur le nombre de trains TGV qui y passeront dans le futur. Cette gare, qui a été pour partie financée par le contribuable local, est essentielle pour notre économie et ne peut être sacrifiée. »



LES RISQUES SUR LA GARE TGV DE DAX

Le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) est un projet annoncé en 2 phases. La première phase concerne la réalisation de la ligne Bordeaux-Toulouse dans un délai d'environ 10 ans, à compter de 2022.

La deuxième phase, entre Bordeaux et l'Espagne, débutera ensuite (« dans la continuité »), par un premier tronçon vers Dax. Cependant à terme, Bordeaux sera reliée à l'Espagne, via 2 lignes différentes : la première passant par Dax, la deuxième reliant directement

Bordeaux à l'Espagne. D'où l'inquiétude de nos élus de voir le nombre de TGV passant au sein de la gare de Dax décroître : « Nous voulons bien payer mais pas pour un service dégradé par rapport à ce dont on dispose aujourd'hui ! », résumait ainsi un maire du territoire.

UN PREMIER BILAN DE LA BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

La brigade de l'environnement a débuté son activité en avril. L'objectif est d'agir sur la propreté et tous types de nuisances. Près de deux cents interventions, parmi les plus significatives, ont déjà eu lieu.

L'action prioritaire du service consiste en une surveillance accrue des rues piétonnières et des différents quartiers. L'objectif affiché était d'agir pour renforcer la propreté urbaine et lutter contre divers désordres : tags, dépôts sauvages de toute nature, déjections canines, nuisibles... Autant de pollutions diverses contribuant à générer un sentiment d'insalubrité ambiante. Près de deux cents interventions ont été réalisées dans différents domaines :

- **Dépôts contraires au règlement de collecte : 60 interventions**

Actions menées : tentative d'identification des contrevenants avec 30 auteurs identifiés et sensibilisés directement. Ce sont des personnes qui déposent leur déchets à des endroits de ramassage identifiés par la mairie, mais dont la nature n'est pas autorisée dans ces lieux et devraient être portés en déchetterie.

- **Dépôts sauvages d'encombrants divers : 40 interventions**

Actions menées : les recueils d'indices permettant de remonter aux différents auteurs sont systématiquement entrepris. Les services de nettoyage sont contactés dans un souci de résorption rapide. Des éléments



© Clément Garby

PRÈS DE DEUX CENTS INTERVENTIONS

Depuis le 6 avril dernier, date de la création de la Brigade de l'Environnement, ce sont près de deux cents interventions qui ont été réalisées dans leurs domaines de compétence par le service.

d'identifications ont permis d'adresser des avertissements aux contrevenants dont une dizaine a elle-même réalisé le nettoyage des lieux. De nombreuses autres actions ont été menées, comme des interventions essentiellement préventives l'an dernier et désormais répressives en

matière de déjections canines. Et aussi en matière de troubles anormaux du voisinage (90 interventions), des interventions sur des voiries endommagées représentant un danger pour les utilisateurs, la surveillance du domaine public en rapport avec le code de l'environnement notamment...

QUATRE NOUVELLES CAMERAS INSTALLÉES

En 2021, quatre nouvelles caméras de surveillance ont été installées : place du Mirailh, à l'angle de l'avenue Victor Hugo et l'avenue Francis Planté, près du pont du centre ville coté Sablar, avenue Saint-Vincent-de-Paul. Dans l'objectif d'améliorer la sécurité des Dacquois, la nouvelle municipalité s'est engagée à renforcer la vidéo protection. Avec seulement 12 zones de surveillance installées sur la voie publique à l'arrivée de la nouvelle équipe, Dax était sous équipée par rapport aux villes de même strate. De nouvelles caméras seront donc peu à peu installées.



© Clément Garby

LA RÉNOVATION DES RUES DE DAX EST ENGAGÉE

Le chantier entrepris pour améliorer la voirie de la ville avance. Plusieurs rues ont bénéficié de travaux. Le programme continue en 2022.



Comme cela avait été annoncé, un plan de rénovation de la voirie a été engagé, tant la chaussée que les trottoirs exigeaient une intervention significative. A ce jour, plusieurs rues sont achevées telles que la route du Plateau (voirie),

la rue de l'Aïrial (trottoirs), la rue des Grives (trottoirs) ainsi que la rue de Gascogne (voirie et trottoirs), la route de Saubagnacq (chaussée) et la rue Jean Le Bon (trottoirs). En janvier et février, la poursuite de ce programme se

réalisera sur la chaussée de l'avenue Jules Bastiat et le trottoir du boulevard Saint-Pierre, avant que les trottoirs de la rue Maurice Ravel et ceux de la rue Marie Fargues soient traités. Dans la foulée, l'exécution du programme 2022 débutera.

LE PLANNING DES TRAVAUX RUE JOSEPH DE LAURENS

Les travaux démarrent en 2022 rue Joseph de Laurens.

- Démarrage le 17 janvier, pour deux mois et demi, des travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement entre la rue des cités et la route de la parcelle.
- Travaux d'enfouissement des réseaux secs entre la rue des Cités et la route de la Parcelle aux mois de mars et avril.
- Travaux d'aménagement de la voirie avec un démarrage côté voie ferrée en mars et poursuite jusqu'à fin mai 2022.

CENTRE-VILLE : LE CHANTIER A REPRIS DÉBUT JANVIER

En centre-ville, et après une interruption pendant les fêtes de fin d'année, le chantier sur la voirie a repris le 3 janvier avec les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement rue et place du Mirailh. Ils se poursuivront par les travaux de voirie et d'aménagement urbain.



NOUVEAU NOM, LIEU POUR TOUS

Les compétences de l'ancien centre social et culturel ont été recentrées et réorganisées au sein d'une Maison des Citoyens.



Historiquement appelé centre social et culturel, l'espace Nelson Mandela est devenu Maison des Citoyens, appellation qui ne change en rien les missions de la structure. La Maison des Citoyens, en accord avec la Caisse d'Allocation Familiale, s'attache à travailler sur trois volets : la parentalité, la médiation sociale au sein des quartiers prioritaires et la médiation vers l'emploi (voir page suivante). La ludothèque, jusque là identifiée au sein du projet de l'espace Mandela a été réaffectée à la bibliothèque. La Maison des Citoyens répond aux missions historiques des centres so-

ciaux et socioculturels :

- Être un équipement de quartier à vocation sociale ouvert à l'ensemble de

familiaux et sociaux.

- Être un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expres-

“La Maison des Citoyens accueille tous les publics : familles, personnes seules, jeunes, moins jeunes et de toutes catégories socio-professionnelles.”

la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

- Être un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle, lieu d'échange et de rencontre entre les générations, qui favorise le développement des liens

sion des demandes et des initiatives des usagers et habitants, et qui favorise le développement de la vie associative.

- Être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices qui, compte tenu de son action, contribue au développement du partenariat.

AIDER LA PARENTALITÉ

Les politiques publiques mises en œuvre, et notamment au travers des centres sociaux, viennent en renfort des parents rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur parentalité. Ainsi, les actions de soutien portées par la Maison des Citoyens ont pour ambition, en s'appuyant sur les compétences parentales, de leur permettre de trouver leurs outils pour réguler leurs propres défaillances parentales.

La Maison des Citoyens municipale adhère aux Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) de la Caisse d'allocation familiale, qui regroupent des actions qui visent à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents, notamment aux périodes charnières de l'enfant quand l'exercice de la parentalité peut être en questionnement. Ces actions s'adressent à toutes les familles. Elles sont développées par des acteurs associatifs ou des centres sociaux et doivent être réalisées et portées par des parents. Elles peuvent se manifester sous la forme d'un groupe de parole et d'échange entre parents, d'un groupe d'activités parents-enfants ou d'un groupe de réflexion et de formation.

UNE MÉDIATION SOCIALE DANS LES QUARTIERS



Nicolas Roth, Amina Nordine et Faysal Nordine sont les trois agents de médiation tranquillité publique et lien social.

La médiation sociale est un processus de création et de réparation du lien social et de règlement de conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose. La médiation sociale et culturelle est vecteur de lien. Elle intervient pour transcender les clivages dus à l'isolement, à des différends, des conflits, qui dégradent les interactions sociales entre les personnes, les cultures et les institutions.

Elle favorise ainsi la création d'un espace de citoyenneté. La démarche de l'équipe médiation de la Maison des Citoyens est d'aller vers l'usager

lorsque celui-ci ne peut plus se déplacer, même pour faire valoir un droit légitime, ou fuit quand la gestion d'un conflit nécessite d'affronter la réalité. Elle est aussi de

faire avec les personnes et non faire à leur place, car seules l'autonomie et la responsabilisation permettent de trouver des solutions durables aux problèmes.

UNE MÉDIATION VERS L'EMPLOI

Cette branche d'activité permet notamment aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, qualification, mobilité, précarité) de bénéficier d'une démarche de médiation individuelle et collective qui favorisent leur insertion socioprofessionnelle. Des structures spécialisées ont été associées comme les institutions de droit public, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ainsi que les acteurs économiques du territoire. Elles se sont mobilisées autour de cette thématique afin de construire une démarche de travail partagée et en adéquation avec les attentes des habitants et les besoins du territoire en matière d'emploi et de formation.



PAROLE D'ELUE

Sarah Pechaudral Dourthe

Maire-adjointe chargée des affaires sociales et sanitaires

“ La Maison des Citoyens est ouverte à toute personne de Dax et du Grand Dax. Des difficultés y sont prises en compte, mais aussi une grande quantité d'animations dans plusieurs domaines. ”

BIENTÔT DES LOCAUX À CUYÈS

Dans le cadre de la restructuration de la barre commerciale de Cuyès, des nouveaux locaux pour la Maison des Citoyens vont être construits. Ce lieu se verra accueillant, chaleureux et ouvert à tous, avec des valeurs de dignité humaine, solidarité, démocratie, initiatives et partage.

UNE INITIATIVE TRÈS INNOVANTE

Avec le mécénat, la Ville de Dax souhaite engager les particuliers et les entreprises dans plusieurs projets patrimoniaux.

Les collectivités ayant cherché à développer ce type de financements sont encore très peu nombreuses. Dans ce contexte et considérant les contraintes budgétaires de plus en plus fortes auxquelles nos collectivités doivent faire face, la Ville de Dax a souhaité associer les acteurs privés aux projets de la collectivité à travers l'acte de don. La stratégie de mécénat est basée sur des projets communaux qui peuvent notamment relever du développement et de l'attractivité du territoire, ou concerner des événements ou équipements communaux voire des projets de restauration de patrimoine ou de protection et valorisation de l'environnement naturel. Le premier projet à faire l'objet d'une levée de fonds par le biais d'une souscription publique concerne les travaux de restauration et de valorisation de la basilique gal-



UNE PAGE DÉDIÉE SUR WWW.DAX.FR

Plusieurs outils de communication seront mis en œuvre pour faire vivre le mécénat. Ainsi, une page dédiée sur le site internet de la ville lui sera notamment consacrée afin de trouver les informations générales, de présenter les projets communaux qui en bénéficieront et d'effectuer un don.

lo-romaine de Dax dite « crypte archéologique » (voir page suivante). Le mécénat n'est cependant pas qu'un outil de financement, il s'agit vé-

ritablement d'un outil de lien territorial, permettant aux mécènes de contribuer au développement et à l'attractivité de Dax. Bien que le mécénat soit

un acte philanthropique et désintéressé, la ville de Dax s'engage à remercier les mécènes via des contreparties en fonction du montant du don et conformément à la charte éthique du mécénat précédemment présentée. Le principe étant que la valeur de ces contreparties sera toujours nettement disproportionnée à celle des dons effectués au profit de la collectivité.

BASILIQUE GALLO-ROMAINE : PREMIER PROJET DE MÉCÉNAT

Afin de rendre accessible le site archéologique au plus grand nombre et d'entreprendre des travaux de restauration nécessaires à sa sauvegarde, la Ville lance un appel aux dons à destination des particuliers et des entreprises. Le premier projet concerne la restauration des maçonneries de la basilique gallo-romaine.

En février dernier, le conseil municipal a validé le programme de travaux de restauration et de valorisation de la basilique gallo-romaine de Dax, dite crypte archéologique. A cette occasion, une convention a été signée avec la Fondation du patrimoine pour le lancement d'une souscription publique.

Ces travaux s'effectueront en deux phases. La première concernera la réalisation de travaux visant à la conservation des vestiges et leur accessibilité. La seconde portera sur la restauration des maçonneries et la valorisation de l'édifice. La première tranche



des travaux a été lancée en décembre 2021. La seconde est envisagée pour

le second semestre 2022 ou le début d'année 2023. Le projet de restauration a

déjà été retenu au titre de la mission Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et la Française des Jeux. A présent, afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine unique en Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Dax lance la campagne d'appel aux dons pour les particuliers et les entreprises, avec le soutien de la Fondation du patrimoine. S'appuyer sur cette association reconnue d'utilité publique et première institution de France de défense du patrimoine offre un gage de sécurité et de transparence financière.

LA MISSION "BERN" ACCORDE 170 000 € POUR LA BASILIQUE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et la Française des Jeux, a dévoilé le 20 décembre le montant des aides accordées aux 100 sites sélectionnés en 2021, dont 5 en Aquitaine.

La restauration de la basilique civile gallo-romaine va ainsi recevoir 170 000 euros, qui viendront compléter les 467 000 euros d'aides publiques de l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes. C'est une somme non négligeable puisqu'elle représente 18 % du budget prévisionnel des travaux.

La nouvelle municipalité déploie tous ses efforts pour trouver de nouvelles ressources de financement de ses projets. La qualité du dossier de restauration et de valorisation de la basilique gallo-romaine présenté par la Ville de Dax a fait la différence par son intérêt patrimonial et culturel et son impact sur le territoire.

QU'EST-CE QUE LE MÉCÉNAT ?

Le mécénat est défini par la loi comme une libéralité, un don. Il implique le partage d'une culture commune sur le territoire et un partage de valeurs. Le don peut prendre trois formes : mécénat financier, en nature ou en compétences. Retrouvez toutes les informations sur dax.fr



VINGT ANS DE FORMATION À L'INSTITUT

L'Institut du Thermalisme a célébré ses vingt ans le 3 décembre dernier. C'est un campus en pleine expansion.



Le 3 décembre dernier, l'anniversaire était célébré dans les locaux de l'Institut installés sur l'Esplanade du Général de Gaulle.

C'était il y a un peu plus de vingt ans. En 2000. Cette année-là, un décret du Ministère de l'Enseignement Supérieur créait officiellement l'Institut du Thermalisme. La même année, un Diplôme d'Université (Pratique des soins en hydrothérapie) ouvrait et l'année suivante c'était le tour d'une Licence Professionnelle mention Métiers de la santé. En 2003, la première pierre de l'Institut était posée et les locaux étaient inaugurés en 2005. Depuis tout ce temps, ce site rattaché à l'université

de Bordeaux, a considérablement étoffé son offre de formation, de diplômes, de recherche et de partenariats internationaux. Avec une équipe de professionnels de haut niveau et plusieurs personnalités de l'université telles que le Pr Cang Nguyen Ba, le Pr Jean Cambar et le Pr Céline Ohayon, à sa tête de 2000 à 2017, cette institution a développé tout un domaine de compétences essentielles (1) pour le monde professionnel thermal. Muni d'une plateforme technologique innovante,

directement connectée au réseau d'eau thermale de la Ville de Dax, utilisée en recherche et en pédagogie), l'Institut du Thermalisme est un acteur incontournable de la filière thermale.

(1) La santé, l'hydrothérapie dont le thermalisme, la gestion du risque sanitaire des réseaux d'eaux intérieures, la certification (AQUACERT-ISO...), le bien-être, le management des centres de remise en forme de bien-être par l'eau, la prévention, la nutrition, l'éducation thérapeutique du patient.

LE CONTEXTE SANITAIRE PÈSE SUR LA FRÉQUENTATION THERMALE

Entre 2019 et 2021, la baisse se situe entre 40 et 45%. Une situation évidemment frappée de plein fouet par la crise sanitaire. Après une année 2020, noire, marquée par une baisse de -65%, l'activité thermale reprend peu à peu des couleurs mais ne retrouve toujours pas ses marques de 2019. Pour 2022, il est encore trop tôt pour pouvoir donner un objectif. Les premiers établissements thermaux souhaitent ouvrir fin janvier et début février avec un objectif d'accueil sur une saison rallongée. **Le prochain salon des Thermalies se tiendra à Paris du 20 au 23 janvier 2022.**

LE CHIFFRE 1250

L'Institut du Thermalisme compte 1 250 diplômés depuis 2000 et plus de 1500 étudiants accueillis et formés. Le site propose cinq formations dont trois diplômes nationaux ouverts à la formation initiale, continue, apprentissage.

ÉCOLE DE LA NATURE : C'EST REPARTI

Un catalogue d'activités est proposé aux enseignants pour faire vivre l'École de la Nature auprès des enfants des écoles maternelles et primaires.

L'École de la Nature est un dispositif mis en place par la ville pour fournir aux écoles maternelles et primaires de Dax des animations et ateliers auprès des enfants sur le thème de l'environnement. En suivant l'évolution de la nature au fil des saisons, l'École de la Nature a ainsi pour vocation de faire découvrir aux nouvelles générations, notre patrimoine naturel et les enjeux de sa préservation. Dans ce but, les thématiques et les approches sont variées, allant du jardinage aux méthodes scientifiques d'inventaires naturalistes. Il peut par exemple s'agir d'un atelier d'observation des oiseaux dans les barthes ou d'un cours de dessin sur les plantes. L'idée est de permettre aux enfants de



découvrir la nature, par un contact direct, et de sortir de la classe le temps d'une journée. Chaque projet est mis en œuvre

par des intervenants professionnels de l'éducation à l'environnement et/ou les services de la ville de Dax.

LES CONSEILS DU JARDINIER

Noël est passé. Si vous avez acheté un sapin raciné en conteneur, il faut le replanter rapidement. Nettoyez vos vivaces en supprimant les fleurs et tiges desséchées. Protégez par un voile les arbustes qui craignent le gel. Nettoyez les hortensias en coupant les branches de deux ans. Taillez les oliviers et les arbustes ou grimpanes qui fleurissent sur le bois de l'année. Aérez votre pelouse, scarifiez là et, pour lutter contre l'apparition des mousses, pensez à faire un chaulage pour remonter le PH.

LA FORÊT FAIT ÉCOLE

Afin d'associer les plus jeunes à la gestion forestière et leur faire découvrir tous les possibles de la forêt de leur territoire, la ville de Dax a intégré le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » porté par la Fédération Nationale des Communes Forestières.

La présentation du programme et la signature de la Charte nationale des Forêts pédagogiques ont eu lieu le 2 décembre dernier à la Maison de la Barthe, en présence des élus de la ville, des enseignants et des élèves de l'école élémentaire Robert Badinter, de l'Office National des Forêts et de la Fédération Nationale des Communes Forestières.



FAVORISER L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI

Le dispositif « Immersion Professionnelle Jeunes », porté par la ville, a pour vocation de favoriser l'intégration des jeunes dans l'emploi, via une insertion sociale et culturelle.

Durant les vacances d'été, trente-cinq jeunes Dacquois travailleront dans une structure commerciale partenaire ou au sein de services municipaux. Ce sont des jeunes qui résident, en partie, dans l'un des quartiers prioritaires identifiés dans le cadre de la Politique de la Ville. Baptisé Immersion Professionnelle Jeunes, ce dispositif permet aux Dacquois qui ont entre 16 et 18 ans, d'acquérir une première expérience professionnelle et de s'initier aux démarches et outils du monde du travail. Cette action se prolonge par un accompagnement à long terme dans leurs quêtes d'orientation et d'insertion. Des entretiens individuels et collectifs sont proposés à l'ensemble des candidats. Pour les profils retenus, six ateliers sont programmés autour du monde du travail (secourisme, sécurité, législation, communication, conseil en image, animation dans les accueils de loisirs)



et organisés par les partenaires. A l'issue de cette action, un livret pédagogique sera remis, permettant aux jeunes de retrouver toutes ces informations et proposant des outils pour leurs futures recherches d'emplois. **> Les dossiers de candidature sont disponibles en téléchargement sur**

dax.fr, ou en version papier au pôle information jeunesse (9 rue de Borda à Dax, du mardi au vendredi de 10h à 18h. Plus d'informations sur www.dax.fr) à partir du mardi 4 janvier. Les dossiers sont à déposer en personne, jusqu'au 11 février 2022 inclus, au service jeunesse de la ville.



PAROLE D'ELU

Vincent Mora

Conseiller municipal, délégué à la jeunesse

« Ce dispositif est important. Il permet à des jeunes d'être immergés dans le milieu professionnel pour en découvrir les règles véritables et peut-être des perspectives à venir. »

INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Pensez à inscrire vos enfants et à réserver leurs places aux accueils de loisirs pour les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Pour les vacances d'hiver et de printemps 2022, la Ville de Dax propose des accueils de loisirs maternels pour les enfants de 3 à 6 ans et élémentaires

pour les enfants de 7 à 12 ans. Ils seront ouverts du 14 au 25 février et du 19 au 29 avril prochains (sauf les samedis et dimanches de ces deux périodes). Les inscriptions et réservations devront se faire au bureau de l'Amicale Laique Dacquoise (1 impasse du

Tuc d'Eauze - 05 58 90 04 20) :

- au plus tard le 1er février pour les vacances d'hiver,
 - au plus tard le 5 avril pour les vacances de printemps.
- Pour les enfants déjà inscrits, les réservations pourront être également effectuées par mail à mercredidax@yahoo.fr



CONFORT ET SÉCURITÉ POUR LES PETITS

En octobre, Dax est devenue collectivité référente du département en matière de santé environnementale dans les structures accueillant la petite enfance.



En octobre dernier, une conférence se tenait à Dax sur le thème de la santé environnementale dans les structures qui accueillent la petite enfance. Tout a commencé par un appel à projet lancé par la CAF auquel le Pôle Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale de Dax a répondu. Cet appel à projet s'inscrivait dans le sillage et la déclinaison de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, votée en 2018 et elle-même issue des États généraux de l'alimentation (EGalim). L'ambition du Pôle Petite Enfance de Dax était alors d'orienter le projet, pendant plusieurs années, vers le développement durable et de propo-

ser aux enfants accueillis dans nos structures un environnement plus sain. En 2020, tout devait débuter par des actions autour d'une alimentation plus saine, ce qui passait notamment par la formation des professionnelles, la diminution la plus importante possible du plastique et des ateliers proposés aux parents.

Formation

La situation sanitaire n'a pas permis de proposer les formations et ateliers envisagés mais le Pôle Petite Enfance s'est engagé à faire la chasse aux plastiques. Durant l'année 2021, deux formations ont pu être mises en place, dispensées par "Cap santé social". À savoir, une alimentation saine

pour les petits à destination des professionnelles et des familles ainsi qu'un audit et une formation autour de la loi EGalim et de l'alimentation végétarienne, à destination de l'équipe de direction des structures petite enfance et du personnel de restauration. En 2021-2022, l'ARS finance à présent un nouveau travail autour de la santé environnementale dans les structures petite enfance de Dax. L'idée étant de réduire au maximum l'exposition aux substances chimiques les plus préoccupantes dans l'environnement intérieur de ces structures forcément sensibles. Notre collectivité devient donc collectivité référente du département en ma-

TOUT SUR ALICSE

ALICSE est une agence d'études, formations et conseils qui accompagne organisations, collectivités et institutions, pour concourir à la préservation de la santé humaine par la promotion de tous moyens de prévention visant à protéger les populations des pollutions environnementales nuisibles à leur bien-être. ALICSE accompagne notamment les associations environnementales dans des projets innovants soutenus par le programme « santé environnement et petite enfance » de l'ARS Nouvelle Aquitaine.

tière de santé environnementale. Pour ce faire, la ville va bénéficier d'un accompagnement d'un an par l'agence ALICSE et son programme SAFE LI. Cet accompagnement a débuté en octobre 2021 par un audit sur les produits d'entretiens, savons, lessives, les produits de soins pour les enfants, les protocoles, les jeux jouets matériels éducatifs, les récipients utilisés en cuisine, les textiles, draps, bavoirs, les couches, la qualité de l'air...

PLUME À LA JEUNESSE

Le concours d'écriture, qui s'adresse aux jeunes, est ouvert jusqu'au 20 février.

Dans le cadre des prochaines Rencontres à Lire qui se tiendront les 1, 2 et 3 avril 2022, le concours d'écriture est lancé. L'inscription au concours est gratuite et ouverte à tous à partir de 6 ans. Ce concours donne l'occasion à tous les participants de donner libre court à leur imaginaire.

"Le crime était presque parfait"

Le thème retenu cette année est « Le crime était presque parfait ». Ce thème va laisser la place à l'inspiration policière, genre très apprécié des lecteurs de tous âges. A votre tour, de vous aussi, vous essayer à cet exercice pour tisser une intrigue et créer l'atmosphère attendue des polars. Les productions pourront être



déposées à la bibliothèque municipale aux heures d'ouverture ou par mail : bibliotheque@dax.fr jusqu'au 20 février prochain à minuit, date limite de remise.

Tout le détail du règlement est consultable sur le site www.dax.fr. Les résultats seront annoncés lors des Rencontres à Lire.



LE CHIFFRE 3200

C'est le nombre de personnes qui ont assisté à l'une des rencontres d'auteur à l'Atrium et visité le salon du livre au Splendid lors des dernières Rencontres à Lire organisées en octobre. La prochaine édition se tiendra 1er au 3 avril 2022. Près de 35 éditeurs sont d'ores et déjà attendus ainsi que plusieurs auteurs de littérature générale et jeunesse.

Retrouvez toutes les informations sur www.dax.fr



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

• **Mardi 25 janvier à 20h30, Les femmes savantes**, dans le cadre du 400ème anniversaire de la naissance de Molière. Tarifs : 12 à 25 €

• **Dimanche 6 février à 16h, Gainsbourg for kids**, plus qu'un concert, un vrai spectacle pour toute la famille. Jeune public à partir de 6 ans. Tarif unique : 6 €

• **Judi 3 mars à 20h30, Des plans sur la comète**,

après « Rupture à domicile », la nouvelle comédie de Tristan Petigirard. Tarifs : de 17 à 30 €

• **Dimanche 6 mars à 16h, Le Petit Prince**, un conte initiatique, humaniste et merveilleux qui traverse les générations. Jeune public à partir de 6 ans. Tarif unique : 6 €

• **Judi 17 mars à 20h30, Mozart Group**, humour musical avec Tarifs : de 17 à 30 €

• **Samedi 26 mars à 16h, Tout Molière... ou presque !**

dans le cadre du 400ème anniversaire de la naissance de Molière. Tout public à partir de 8 ans. Tarif unique : 6 €

Réservations par téléphone ou au guichet auprès de l'Office de Tourisme, 11 cours Foch 05 58 56 86 86.



DAX TELLEMENT NOËL



Pour le bonheur des petits et grands, des familles et des aînés, une grande quantité d'animations ont été proposées depuis le début du mois de décembre en ville. Grande roue, chalets, concerts, animations en lumière, jeux gonflables...rien ne manquait.

NOUVEAU-NÉS : CÉRÉMONIE ET ARBRE DE BIENVENUE

Une cérémonie de bienvenue pour les nouveaux-nés dacquois de 2021 était organisée le 27 novembre dernier. La cérémonie concernait tous les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 octobre 2021. Pour la ville de Dax, ils étaient 160. Pour symboliser ce jour important, un palmier a été planté place Thiers, en l'honneur des petits. Un petit chêne a également été remis à leurs parents.



CENTRE DE VACCINATION

Face à la cinquième vague, le centre de vaccination de la salle Amélie Charrière, mis à disposition et équipé par la Ville de Dax, est toujours opérationnel au 98 avenue Francis Planté. Privilégiez les prises de rendez-vous via doctolib.fr, sur place directement ou par téléphone au 05 58 56 94 85.

La vaccination est également possible sur rendez-vous auprès des médecins généralistes, des pharmacies.

Renseignement sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins> ou <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>



RECENSEMENT 2022

Du 20 janvier au 26 février, 8% des logements de Dax seront recensés. Les 6 agents recenseurs de la ville seront munis d'une carte officielle tricolore avec photo et signature de Monsieur le Maire. Ils remettront un questionnaire qui pourra être rempli seul, avec leur aide ou par internet. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Retrouvez les photos des 6 agents recenseurs sur dax.fr.

Renseignement : service recensement de la mairie, 05 58 56 80 00 ou etatcivil@dax.fr

TRIBUNES

ESPACE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

- **Cohérence.** L'opposition municipale a confirmé, en décembre, qu'elle ne soutenait pas l'augmentation des moyens financiers en faveur de la rénovation de la voirie. Une position cohérente avec ce qu'elle a pratiqué durant 12 ans à Dax, en laissant la voirie se dégrader tant dans les quartiers qu'en centre-ville.
- **Incohérence.** En revanche, l'opposition dacquoise s'est déclarée favorable à l'augmentation des moyens en faveur de la voirie sur... Saint-Paul-lès-Dax !
- **LGV.** Il y a quelques années, les élus socialistes landais combattaient le financement des lignes ferroviaires à grande vitesse par les collectivités locales. Aujourd'hui, ils en sont les premiers défenseurs.
- **Ardoise.** Avant de quitter les affaires, l'ancienne équipe municipale avait engagé la mairie sur l'achat d'un livre... de recettes de cuisine ! Ce dernier va coûter 11 000 euros au budget communal : une dépense qui, à un tel niveau, laisse pantois...
- **Démagogie.** Les élus qui aujourd'hui contestent certaines hausses de tarifs municipaux sur des services que la collectivité rend à des usagers sont les mêmes qui il y a 6 ans n'avaient pas hésité à ponctionner le pouvoir d'achat de tous les ménages dacquois en augmentant brutalement la taxe d'habitation et les taxes foncières, plusieurs années consécutivement.
- **Eau.** Le tarif de l'eau ne sera pas modifié en 2022, malgré la hausse de l'inflation.
- **A retenir.** Les dates des prochaines Fêtes de Dax ont été fixées ! Elles se dérouleront, si le contexte sanitaire le permet, du 11 au 15 août 2022.

#ExpressionsPolitiques

ESPACE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

LA BONNE ANNÉE

Chères Dacquoises, Chers Dacquois,

Comment débiter cette tribune sinon par des vœux ?

Nous souhaitons, pour cette nouvelle année, de nombreuses choses essentielles à notre quotidien.

Par exemple:

- Des services publics de qualité qui répondent à nos attentes et ne laissent personne sur le bord du chemin,
- Des propositions éducatives qui participent à l'émancipation de nos enfants et de nos jeunes,
- Une politique sociale réellement en faveur de tous,
- Un environnement préservé, plus sain et plus serein pour nous, nos enfants, nos proches,
- Une programmation culturelle diverse, variée et accessible à tous,
- Une politique progressiste, réellement tournée vers l'avenir de notre territoire et de ses habitants, qui fait des choix prônant l'intérêt général au-delà de toute considération partisane,
- Des politiques budgétaires au service de toutes les dacquoises et les dacquois, sans exclusive,
- Des choix budgétaires qui ne servent ni un train de vie personnel ni une image mais bien le quotidien de tous.

Bref, une ville où il fait mieux vivre, c'est-à-dire une ville qui brille par son audace, son exemplarité, sa bienveillance, ouverte sur le monde et non ternie par l'alimentation outrancière d'un entre-soi sectaire et mortifère.

Et comme rien ne peut ni ne doit se faire sans vous, si vous souhaitez faire des propositions, des remarques, poser des questions, échanger avec nous sur des dossiers municipaux ou sur quelque sujet que ce soit...

Venez nous rencontrer tous les derniers samedis du mois au 13 bis Place Roger Ducos entre 10h et 12h.

Les élus du groupe Dax en Commun vous souhaitent le meilleur pour cette nouvelle année.



les
Jasmins
Résidences et Services Séniors

*Une résidence avec services pour Séniors
où l'on se sent bien.*



**Investisseur ou Propriétaire occupant
Venez découvrir la résidence
LES JASMINs de Dax !**



Restauration



Equipe qualifiée
24h/24 et 7j/7



Aide à la
personne



Ménage, entretien
du linge...

Véritable lieu de vie pensé et créé pour le bien-être des Séniors.

Nos équipes sont à votre disposition pour répondre
à vos questions et vous accompagner dans votre projet.

05 58 90 13 86

contact@residencelesjasmins.fr

www.residenceslesjasmins.fr

Gestionnaire depuis 1994



DAX
LE MAGAZINE

est **LE Magazine
de la Ville de DAX!**

Pour devenir partenaire de ces éditions et /ou
convenir d'un rendez-vous de présentation :

Votre contact: Philippe VIOLIER
ems38@orange.fr
Mobile:06.98.75.52.00



SARL J&D TASTET
depuis 1949

DAX
05 58 74 15 94

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

**Neuf et rénovation en traditionnel
Maison ossature bois
Bardage - Isolation
Entretien et nettoyage de toiture
Parquet - Terrasse**

charpentier-tastet-dax.fr

BONNE ANNÉE 2022 À DAX

Julien Dubois

Maire de Dax

et les élus du Conseil Municipal

vous présentent leurs meilleurs voeux.



2022